

CHAMBÉRY AUX XVI^e ET XVII^e SIÈCLES

Au début du XVI^e siècle, la Réforme s'installe au Sud et à l'Ouest du lac Léman mais l'influence des idées s'étend jusqu'à Chambéry.

Le premier bûcher, flambe en 1539 à Annecy pour un châtiment du mandement de Chaumont, Louis Curtet, « pour s'être converti à l'Evangile ». A Chambéry « un colporteur de méchants sermons », John Lambert, de Genève, est brûlé ; des livres interdits sont trouvés dans la cellule du franciscain Caperon en 1549. En 1555, ce sont cinq jeunes gens qui sont brûlés au pont du Reclus, alors qu'ils se rendaient dans les vallées vaudoises, pris avec « de méchantes petites bibles en français ». Malgré ces cas dramatiques, la répression se contente le plus souvent de bannissements et d'admonestations. Après 1559, le duc joue l'apaisement dans les questions religieuses en accordant en 1561 un Edit de tolérance pour les protestants de son duché. Son successeur, Charles-Emmanuel I va mener une

politique tantôt répressive, tantôt bienveillante vis-à-vis des protestants. Mais ses déboires face à la France de l'Edit de Nantes ainsi que l'échec de « l'Escalade » à Genève » en 1602, ne lui permirent qu'une répression modérée.

Au XVII^e siècle, les conversions dans les deux sens sont nombreuses et au quotidien les deux communautés cohabitent assez bien. En 1655, à l'image du durcissement de la situation des Huguenots en Dauphiné et en Val Pragelas, le duc Charles-Emmanuel II déclenche une très dure répression contre les « vallées vaudoises » du Piémont, les Pâques piémontaises. Mais l'indignation de l'Europe protestante incite le duc à la clémence. Aussi, lorsque Louis XIV révoque l'Edit de Nantes en 1685, le duc hésite à poursuivre les Français qui se réfugient à Genève en passant par la Savoie. Louis XIV lui impose en janvier 1686 d'interdire à son tour le protestantisme dans ses Etats. La résistance des vallées vaudoises est alors écrasée par les troupes franco-savoyardes.



Temple de Chambéry

JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET CHAMBÉRY

La famille Rousseau est originaire du sud de Paris. L'aïeul de Jean-Jacques, Didier Rousseau, quitte la France pour fuir la persécution religieuse contre les protestants. Il s'installe à Genève en 1549 où il ouvre une auberge. Jean-Jacques Rousseau est né à Genève le 28 juin 1712, son père est maître horloger. Sa mère décède des suites de ses couches. L'enfant orphelin est élevé dans la religion calviniste mais sous l'influence de Mme de Warens qui s'occupe de Jean-Jacques, il abjure le protestantisme et se fait baptiser à 16 ans. Plus tard, il retournera vers ses racines religieuses calvinistes et fera la carrière qu'on lui connaît.



Maison des Charmettes

« C'est dommage que les Savoyards ne soient pas riches, ou peut être seroit-ce dommage qu'ils le fussent; car tels qu'ils sont, c'est le meilleur et le plus sociable peuple que je connoisse. S'il est une petite Ville au monde où l'on goûte la douceur de la vie dans un commerce agréable et sûr, c'est Chambéry... Les femmes sont belles et pourroient se passer de l'être; elles ont tout ce qui peut faire valoir la beauté, et même y suppléer. Il est singulier qu'appelé par mon état à voir beaucoup de jeunes filles, je ne me rappelle pas d'en avoir vu, à Chambéry une seule qui ne fut pas charmante ». Les Confessions, livre V.

Classée monument historique, c'est autour de la maison des Charmettes que le jeune philosophe dit avoir découvert la botanique et sa passion pour la nature, ainsi que l'amour pour Madame de Warens. C'est la douceur de cette vie que Rousseau décrit dans les livres V et VI des Confessions et dans les dernières lignes des Rêveries du promeneur solitaire. Autodidacte, c'est aux Charmettes qu'il se crée un « magasin d'idées » qui sera le socle de sa pensée d'écrivain et de philosophe.

Source : Regards sur Chambéry.

A voir/A faire : renseignements détaillés auprès des Offices de Tourisme.

Les services au départ et à l'arrivée de l'étape

Office de Tourisme de Challes-les-Eaux : 04 79 72 86 19
Office de Tourisme de Chambéry : 04 79 33 42 47

Apremont

Hôtel • Chambres d'hôtes •
Restaurants • Tous commerces •
Soins • point postal • Car

Chambéry

Hôtels • Camping • Chambres d'hôtes •
Restaurants • Tous commerces • Soins •
Poste • Banque/retrait d'argent • Car • Gare

Projet cofinancé par la communauté européenne dans le cadre du programme LEADER
<http://www.surlespasdeshuguenots.eu>

Itinéraire Culturel Européen
SUR LES PAS DES HUGUENOTS

GUIDE ÉTAPE

APREMONT ■ CHAMBÉRY

Savoie

10,1 km

5h30

477 m

565 m



SUR LES PAS DES HUGUENOTS



APREMONT ■ CHAMBÉRY

Description du circuit

- Hameau Saint-Pierre, dans le virage en montant, prendre à droite la direction Le Palais. Toujours tout droit, suivre le chemin dominant et traverser un quartier résidentiel.
- 1 Attention ! A hauteur du sentier « Musselin », abandonner la route goudronnée et prendre à gauche la direction Mont Charvais. Monter jusqu'au virage de la route départementale D12A.
- 2 Prendre à gauche. Suivre le virage à droite dans le quartier résidentiel et rejoindre à nouveau la route départementale.
- 3 Poteau directionnel « Le Haut des Lamettes ». A la sortie montante du virage de la route départementale, prendre le sentier à gauche dans la forêt. Au poteau directionnel « Le Tron » direction « Croix de la Coche ».
- 4 A la départementale, descendre à droite puis prendre le chemin à gauche qui monte jusqu'au poteau directionnel « Croix de la coche ». Le GR®965 rejoint ici le GR®96.
- 5 Descendre en direction du « Mont Carmel ». A la route prendre à droite.
- 6 Au « Carrefour de Bondat » prendre à droite la direction « Mont Carmel ». Au prochain poteau directionnel, toujours direction « Mont Carmel ». A la bifurcation suivre le sentier qui descend à gauche.
- 7 A Chanaz le sentier débouche sur la route D4. Prendre à droite sur 100m, puis prendre à gauche. Une suite de poteaux directionnels indique le Mont Carmel. Attention !!! A la route, monter à gauche.
- 8 A la prochaine route, prendre à gauche sur 100m. La Maison-Musée de Jean-Jacques Rousseau « Les Charmettes » se situe à droite. Ensuite prendre le sentier à droite.
- 9 Monter jusqu'au carrefour, prendre le sentier à droite qui descend dans le pré. Passer devant deux réservoirs d'eau et poursuivre jusqu'au « Belvédère de l'Étincelle ».
- 10 Entamer la descente vers Chambéry. En bas de la route prendre à gauche, la route devient sentier.
- 11 En bas du sentier, traverser la route départementale et replonger dans la forêt en face. « Belvédère de Chambéry ». Dans la ville, après le « Carré Curial », contourner la Médiathèque et suivre à gauche le fléchage « Traversée Chambéry – Avenue verte Nord ». Le GR®96 quitte le GR®965 qui continue tout droit.
- L'office du Tourisme de Chambéry se situe sur la Place du Palais de Justice.

Les itinéraires de randonnée pédestre connus sous le nom de GR® et GR® de Pays, jalonnés de marques blanc-rouge et/ou jaune-rouge, sont une création de la FFRandonnée. Ils sont protégés au titre du code de la propriété intellectuelle. Les marques utilisées sont déposées à l'INPI. Nul ne peut en disposer sans une autorisation expresse. Sentier de Grande Randonnée et Grande Randonnée de Pays sont des marques déposées, ainsi que les marques de couleur blanc-rouge et jaune-rouge.

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr

Balisateur :

